

# Qui sommes-nous?



CARIN est un réseau informel de représentants des forces de l'ordre et de l'autorité judiciaire spécialisés dans le domaine de l'identification de patrimoine, le gel, la saisie et la confiscation. Il s'agit d'un réseau interministériel. Chaque Etat membre est représenté par un enquêteur et un expert judiciaire (Procureur ou juge d'instruction en fonction du système légal).

CARIN, dans une approche interministérielle, a pour but de renforcer l'efficacité de ses membres dans leurs efforts pour priver les criminels de leurs profits illicites.

Les points de contact CARIN soutiennent toute la phase de recouvrement d'avoirs, depuis le départ de l'enquête et l'identification de patrimoine, jusqu'au gel et à la saisie, à la gestion et enfin, à la confiscation, comprenant tout partage d'information patrimonial entre les juridictions. Les représentants des Etats membres sont les "points de contact nationaux". Tous sont anglophones, la langue de travail de CARIN étant l'anglais. Les points de contact CARIN peuvent être contactés directement par téléphone ou par e-mail.

A ce jour, CARIN regroupe 54 Etats membres, dont 28 pays membres de l'Union Européenne et 9 organisations internationales. Le réseau est aussi en lien avec 5 autres réseaux régionaux interministériels de recouvrement d'avoirs (les ARINs) à travers le monde.